

**Délibération n°2019-01-02b****Réf. Nomenclature « Actes » : 753**

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Nombre de membres du conseil	
En exercice	103
Présents	70
Pouvoirs	13
Votants	83

**L'an deux mille dix-neuf, le 7 mars à 18h00**, le conseil communautaire de Haute-Corrèze Communauté, sur convocation adressée le 25 février 2019 et sous la présidence de monsieur Pierre Chevalier, s'est réuni à Ussel.

**Marilou Padilla-Ratelade** est nommée secrétaire de séance.

**Étaient présents mesdames et messieurs les conseillers en exercice, sauf :**

- **Élus ayant donné pouvoir :**

<b>Christophe Arfeuillère</b>	à	Jean-Pierre Guitard	<b>Jean-Paul Bourre</b>	à	Martine Leclerc
<b>Robert Bredèche</b>	à	Philippe Roche	<b>Danielle Coulaud</b>	à	Jean Stöhr
<b>Sandra Delibit</b>	à	Marilou Padilla-Ratelade	<b>Robert Gantheil</b>	à	Jean Valade
<b>Nathalie Le Gall</b>	à	Jeannine Vivier	<b>Bernard Maupomé</b>	à	Serge Guillaume
<b>Christiane Monteil</b>	à	Pierre Chevalier	<b>Sylvie Prabonneau</b>	à	Pierre Coutaud
<b>Jean Robineaux</b>	à	Laurence Boyer	<b>Catherine Lartigaut</b>	à	André Alanore
<b>Christine Rougerie</b>	à	Joël Pradel			

- **Élus représentés par leur suppléant :**

Michel Bourzat (Raymonde Fayette) ; Daniel Caraminot (René Lacroix) ; Michel Lefort-Lary (Bernard Weyrich) ; Didier Pénéoux (Gérard Loche).

- **Élus absents et non-représentés :**

Françoise Béziat ; Jean-Pierre Bodeveix ; Jean-Marc Bodin ; Christine Da Fonseca ; Geneviève Disdero ; Marc Fournand ; Pierre Fournet ; Fabienne Garnerin ; Annie Gonzalez ; Xavier Gruat ; Dominique Guillaume ; Chantal Guivarch-Paisnel ; Cécile Martin ; Dominique Miermont ; Gérard Moratille ; Daniel Poigneau ; Marc Ranvier ; Jean-Pierre Saugeras ; Nelly Simandoux ; Jean-Michel Taudin.

## Attribution des aides financières aux entreprises dans le cadre du règlement d'intervention : M. Eymard – « Nico Déco » à Bort-les-Orgues

Le président explique que le comité d'agrément « Commerce/Service » s'est réuni le 18 février afin d'émettre un avis sur les demandes d'aides sollicitées dans le cadre de l'axe 8 « dynamiser les activités de centre-ville et maintenir le commerce en milieu rural » et des dispositifs :

- ▶ Action 8.1. Créa Commerce
- ▶ Action 8.3. Maintien, modernisation et développement du commerce et des services

Le comité d'agrément, composé d'élus, de techniciens et des chambres consulaires propose de subventionner **M. Eymard** pour l'ouverture d'un atelier de tapisserie à Bort-les-Orgues.

Nature	Montant attribué
Aide à la création	1 500,00 €
	<b>1 500,00 €</b>

Après en avoir délibéré favorablement à raison d'une abstention et 82 voix pour, le conseil communautaire :

- **APPROUVE** le versement d'une subvention à l'entreprise citée ci-dessus pour un montant global de 1 500,00 € dans le cadre du dispositif Créa Commerce.

A la majorité	
Votants	83
Pour	82
Contre	0
Abstention	1

**Pour extrait conforme,**

**Délibération certifiée exécutoire après réception de la sous-préfecture,**

**À Ussel, le 7 mars 2019**

Le président,  
Pierre Chevalier

